Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU)

ABOLLMUSIC

Au capital de **2000€**

Siège social : **14 Domaine de l'Olivier – 83460 LES ARCS**

RCS : **800 866 980**

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Décision de l'associé unique en date du 23/10/2024

---

1. IDENTIFICATION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

MAROLANY Rodolphe, demeurant Estrada das Laranjeiras n°320 – Salgueiro - 3730-308 Vale de Cambra - Portugal en sa qualité d'associé unique de la société **ABOLLMUSIC**

---

2. ORDRE DU JOUR

Le présent procès-verbal a pour objet de statuer sur le transfert du siège social de la société **ABOLLMUSIC** dans un autre département et du changement d'adresse personnelle du président.

---

3. DÉCISION

3.1. Changement d'adresse personnelle du président

L'associé unique modifie l'adresse personnelle du président, Monsieur MAROLANY Rodolphe, auparavant domicilié au **14 Domaine de l'olivier – 83460 Les Arcs.**

Sa nouvelle adresse personnelle est : **Estrada das Laranjeiras n°320 – Salgueiro - 3730-308 Vale De Cambra - Portugal**

3.2. Changement de l'adresse du siège social

L'associé unique décide également de transférer le siège social de la société.

- Le siège social de la société est transféré de **14 Domaine de l'Olivier – 83460 Les Arcs** à **126 Rue d'Alésia – CX 75685 – 75014 PARIS**, à compter de ce jour.

- En conséquence, les statuts de la société seront mis à jour pour refléter ce changement à l'article **4, siège social,** tel que suit :

RM.

Scanned with CamScanner

- **Article 4 – Siège social**

Le siège social est fixé au **126 Rue d'Alésia – CX 75685 – 75014 PARIS**.

Le siège social détermine notamment la loi applicable et la compétence des juridictions en cas de litige.

Il peut être transféré dans le même département ou dans un département limitrophe par décision du Président.

Il peut être transféré en tout autre endroit par décision de l'associé unique.

---

4. FORMALITÉS

L'associé unique donne tous pouvoirs au Président de la société pour effectuer les formalités nécessaires auprès :

- Du greffe du tribunal de commerce compétent,
- Du centre de formalités des entreprises (CFE),
- Et pour procéder à la publication dans un journal d'annonces légales.

Fait à Le Muy, le 23/10/2024

Signature de l'associé unique :
MAROLANY Rodolphe



ANNEXES

1. Copie des statuts mis à jour.
2. Justificatif de domiciliation du nouveau siège social.
3. Justificatif de domicile du Président
4. Extrait Kbis récent (le cas échéant).

Scanned with CamScanner